

Forum de l'Action publique 2022 - Compensation de la hausse de la CSG - Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État - Fonds d'innovation FIRH et FIACT - Les élections professionnelles dans la fonction publique fixées au 6 décembre 2018 - Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique - Recours à la visioconférence pour l'organisation des recrutements dans la fonction publique de l'État - Compte personnel de formation dans la fonction publique - Aide au maintien à domicile - Mobilité statutaire - La veille juridique de la DGAFP -

Actualités



Forum de l'Action publique 2022

Les ateliers RH se poursuivent en régions : à Toulouse (le 12 janvier), à Strasbourg (le 18 janvier) et à Nantes (le 25 janvier). Réunissant une centaine d'agents publics des trois versants, il se déroule en deux temps : une séquence sous forme d'atelier de co-construction et une séquence de restitution des travaux et de débats sur le thème de l'évènement, nourris des regards croisés d'acteurs publics locaux, d'universitaires, de DRH du secteur privé.

- [Accéder à la plateforme du Forum de l'Action publique pour participer à la consultation numérique](#)

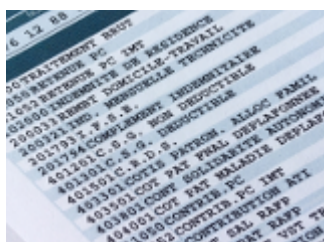


REMUNERATION

Compensation de la hausse de la CSG

Afin de compenser les effets, pour les agents publics, de la hausse de 1,7 point de la contribution sociale généralisée (CSG) au 1er janvier 2018, la contribution exceptionnelle de solidarité (CES) de 1 % est supprimée et une indemnité compensatrice est créée.

- [Décret n° 2017-1889 du 30 décembre 2017 instituant une indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée dans la fonction publique](#)
- [La circulaire d'application du 15 janvier 2018](#)
- [Questions-réponses sur la compensation de la hausse de la CSG](#)



Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État

La liste des arrêtés d'adhésion des corps et emplois bénéficiant du RIFSEEP a été actualisée ainsi que la liste des prochaines échéances d'adhésion.

- [Liste des arrêtés d'adhésion des corps et emplois bénéficiant du RIFSEEP au 5 janvier 2018](#)
- [Prochaines échéances d'adhésion](#)



INNOVATION

Fonds d'innovation FIRH et FIACT

Le fonds d'innovation RH (FIRH), mis en place en 2017, est reconduit en 2018 et un fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT) dans la fonction publique est créé.

Les projets sont à déposer jusqu'au 15 février (FIRH) ou 28 février (FIACT)

- [Les conditions pour postuler et la circulaire du 5 janvier relative au renouvellement du FIRH et création du FIACT](#)



Les élections professionnelles dans la fonction publique fixées au 6 décembre 2018

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, et Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, ont annoncé aux organisations syndicales que les prochaines élections professionnelles se tiendront dans les trois versants de la fonction publique le 6 décembre 2018.

Le vote pourra se dérouler sur plusieurs jours notamment en cas de vote électronique mais dans tous les cas, le 6 décembre sera le dernier jour du scrutin.

➔ [Le communiqué de presse](#)



EGALITE PROFESSIONNELLE

Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique

Une circulaire, datée du 5 janvier 2018, détaille les nouvelles règles relatives à la représentation des femmes et des hommes applicables lors du dépôt des candidatures.

➔ [Circulaire du 5 janvier 2018 relative à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique de l'Etat](#)



RECRUTEMENT

Recours à la visioconférence pour l'organisation des recrutements dans la fonction publique de l'État

Un décret, paru au Journal officiel du 24 décembre 2017, ouvre la possibilité d'utiliser la visioconférence pour les épreuves orales, les auditions et les entretiens en vue du recrutement des agents de l'État. Cette nouvelle possibilité doit permettre de répondre aux besoins spécifiques de certains candidats en raison de leur situation géographique ou de leur situation personnelle.

➔ [Décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat](#)



FORMATION

Compte personnel de formation dans la fonction publique

Un guide d'accompagnement au déploiement numérique du CPF a été élaboré à l'attention des employeurs publics de l'État, territoriaux et hospitaliers pour conduire un certain nombre de chantiers d'ici le mois de juin 2018.

Le premier fascicule de ce guide concerne la reprise du droit individuel à la formation ; il sera suivi d'un deuxième sur l'alimentation annuelle du compte et d'un troisième sur la décrémentation des droits.

➔ [Guide pour le déploiement du SI du CPF \(fascicule 1\) : La reprise des droits acquis au titre du droit individuel à la formation \(PDF\)](#)



Sommaire



Aide au maintien à domicile

- *Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au barème de l'aide au maintien à domicile pour les retraités de la fonction publique d'Etat*



Mobilité statutaire

- *Les agents en position de mobilité au 31 décembre 2016*



La veille juridique de la DGAFP

- *Vigie n° 98 - janvier 2017*


Sommaire

ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Fonction publique est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de l'action et des comptes publics. Directeur de la publication : Thierry LE GOFF. Rédactrice en chef : Diane LAROCHE-JOUBERT / Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception : Aphania pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright ministère de l'action et des comptes publics. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr - Site internet : www.fonction-publique.gouv.fr